

ETH JOURNAL DE MONTESQUIEU

Bulletin Municipal de Montesquieu-Avantès

Mai 2018 - n° 21



LES SUCCÈS DES JEUNES DU COCHONNET AVANTÉSISIEN :

Le Cochonnet Avantésien représentera le village de Montesquieu à Montauban le 20 mai où trois équipes sont qualifiées : Lilou PERREU, Ilies ROUCH et Kiara MARTINEZ en minimes, Dimitri PAMPOULIE, Themis LAGARDE et William FONTA en cadets, Nathan TORO, Benoît MASSE et Maxence MAUGARD en juniors.

Cerise sur le gâteau : trois équipes sont championnes d'Ariège : En minimes : Baptiste PERREU, Even DELAURIER et Tom CHAUBET. En cadets : Kenzy STEISS, Titouan MARTINEZ et Mathias SOGNO. En junior : Dawson DELAURIER, Mathéo MARTINEZ et Logan CHAUBET. Il reste encore une marche à gravir au championnat à Caen au mois d'août. Félicitations à tous les joueurs, initiateurs et éducateurs.

Les championnats « coupe des clubs jeunes » débuteront au mois de juin. Un concours de pétanque doublette mixte sera organisé le 16 juin, puis tête à tête le 15 août matin et doublette l'après-midi. Le 8 septembre doublette dans le cadre du Challenge Michel Moga.

Éric Martinez président.



DÉSHERBEUR THERMIQUE :

Le désherbeur thermique est arrivé. Il va permettre de lutter contre les adventices, sans nuire à l'environnement.

NE BRÛLONS PLUS LES DÉCHETS VERTS :

La préfecture nous rappelle l'interdiction de brûler à l'air libre les déchets verts, que ce soit résidus de taille, d'égavage, déchets d'entretien des massifs, feuilles mortes, tontes de pelouses... Au-delà des troubles du voisinage, le brûlage des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement. Des dérogations peuvent être accordées dans certains cas. Une contravention de 450€ peut être appliquée en cas de non-respect. La solution : broyer et pailler, composter, ou encore porter les déchets en déchetterie.

EDITORIAL

Tout change autour de nous.



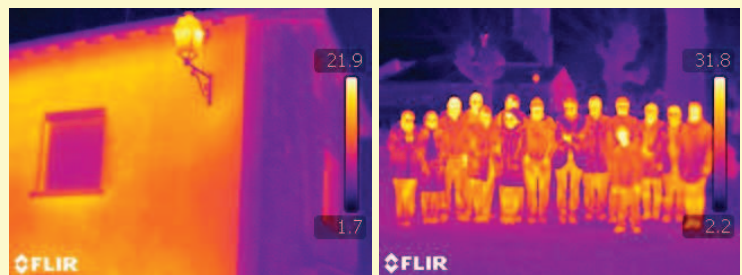
Les évolutions sont de plus en plus rapides. A peine habitués à nos ordinateurs et autres smartphones nous allons être surpris par le Très Haut Débit. Difficile d'imaginer ce que ça va être... Une chose est sûre : cela va changer notre quotidien. Nous avons déjà expérimenté le recensement par Internet, la déclaration d'impôts par Internet, les relations avec la Trésorerie se font le plus souvent par transmission de fichiers électroniques... et demain ?

Le paysage administratif se modifie également : on ne peut plus faire une demande de carte d'identité à la mairie. La petite « comcom » Val' Couserans est devenue une grande communauté de 94 communes.

Bientôt un site internet pour la mairie ?

Ce n'est pas toujours facile, mais nous devons nous adapter à cette évolution, nous y préparer pour ne pas se laisser dépasser.

Jocelyne FERT



THERMOGRAPHIE :

Le 30 janvier le PNR et l'ALED (Agence Locale de l'Energie du Département de l'Ariège) sont venus prendre des photographies avec une caméra infrarouge pour mieux visualiser les déperditions de chaleur de certaines habitations. Une trentaine de personnes y ont participé. Les reconnaissez-vous ?

La photo illustre bien l'opération : les visages sont clairs car ils sont plus chauds. Les manteaux les plus efficaces, donc froids sont en violet. Sur la maison, les volets sont bien efficaces.

Une soirée très intéressante suivie d'une dégustation de produits « Marque Parc ».

(Les produits « Marque Parc » bénéficient d'un label de qualité certifié par la fédération des parcs naturels régionaux. Ils répondent à un certain nombre de critères notamment le fait qu'ils soient élaborés uniquement avec des ingrédients cultivés sur le territoire du parc).

INAUGURATION DU PRESBYTÈRE :



Le samedi 10 mars, les nouveaux logements du presbytère ont été inaugurés, en présence d'Alain Duran, sénateur, d'Ingrid Lavoine, députée suppléante, de Kathy Wersinger, conseillère régionale, d'Henri Naylor, président du Conseil Départemental et d'André Rouch, président du Parc Naturel Régional, et de bien d'autres élus, des entreprises et des habitants du village.

Lors des travaux, en retirant le crépi, une clé de voute a été découverte sur l'une des anciennes arches, avec une gravure de l'année 1779. Une partie de ce presbytère date donc du XVIIIème siècle et a été construite 10 ans avant la révolution.

Auguste Louis Subra, qui a exploré les archives de la commune dans son livre « Montesquieu Avantès, mon village », donne quelques détails sur le presbytère. Il parle du « porche de l'église qui existait déjà en 1743, car Magdeleine de Méritens de Pradals y avait été enterrée le 26 novembre 1743 ». Ce porche a dû ensuite être remanié car la date inscrite sur l'un des arceaux est 1780.

Dans ses mémoires, le Comte Pierre Paul Faydit de Tersac parle d'un hangar que son père, Jean François avait fait construire « pour la commodité du peuple ». Sûrement pour y garer chevaux et charrettes. « D'après les indications le hangar allait au moins jusqu'à la sacristie actuelle et englobait peut être même une partie de l'emplacement actuel du presbytère. » Aujourd'hui, on constate que ce hangar allait bien jusqu'au presbytère, puisque deux porches sont très visibles. Mais en 1779, le curé Rolland qui officia de 1765 jusqu'en 1792, n'était sûrement pas logé là...

Alors le crépi n'a pas été remis, car il fallait laisser apparents tous les éléments qui étaient cachés et qui racontent une histoire compliquée, avec de nombreux remaniements.

Outre la clé, on devine des ouvertures qui ont été bouchées. On remarque aussi sur le corbeau à l'angle du cimetière l'ébauche d'un visage. Les pierres d'angle en façade marquent une autre bâtisse.

Mr Subra écrit encore : « L'ancien presbytère a été vendu à Arnaud Bergès, comme « bien national ». Il a bien fallu trouver un local pour loger le Curé. En 1800, on l'installe dans la « maison commune » (la mairie). Mais celle-ci est en piteux état. Le Conseil Municipal la traite de « mesure ». On peut imaginer le confort... il est question de sol en terre battue. L'isolation et le chauffage ne devaient pas être la préoccupation première. Plusieurs fois, en ce début de XIXème siècle, le Conseil Municipal a envisagé de réparer cette maison commune ou de racheter l'an-

cien presbytère. Il valait à l'époque 6000 Fr, soit 20 fois le budget de la commune. Il était prévu de vendre des terres communales pour financer l'opération. Mais l'autorisation parisienne n'est jamais arrivée. Et le presbytère a été vendu à Rose Pierre de Méritens.

On reparle du presbytère dans les registres de 1869 où il est précisé que la commune a reconstruit le presbytère sans l'aide du gouvernement... Ça n'aura pas été le cas cette fois-ci... Avec cette opération nous revisitons l'histoire : le presbytère est communal, il a été rénové et avec des subventions substantielles.

Bilan financier de l'opération :

Le bilan financier est intéressant : Pour un projet initialement prévu à 128 000€ HT, nous avons obtenu : 58% du Ministère de l'Ecologie, par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional, soit 73 700€, dans le cadre de l'opération territoire à énergie positive et pour la croissance verte. Et c'est bien une rénovation énergétique qui a été faite. Les murs ont été doublés, les huisseries ont toutes été changées, les combles ont été isolés, des chauffe-eaux thermodynamiques ont été installés, ainsi que des panneaux rayonnants pour le chauffage. Les logements passent d'une performance énergétique classée en G à la lettre C. C'est une petite opération, à notre niveau, mais qui participe ainsi à la transition énergétique. Les autres subventions proviennent du Contrat Régional Unique des Pyrénées Ariégeoises 2015-2017.

Financièrement, cela représente : 12% accordés par le Conseil Départemental, soit 15 300€ et 9% par le Conseil Régional, soit 12 000€.

Les subventions s'élèvent donc à 79% du montant HT prévu. Bien sûr, ce n'est pas 79% de la totalité de l'opération, qui s'élèvera à environ 150 000€. Pour financer le reste à charge, ainsi que la TVA et les surcoûts, nous avons obtenu un prêt de la caisse des dépôts et consignations, à taux zéro, à hauteur de 30 000€, remboursable sur 15 ans. L'endettement de la commune est faible, et cet emprunt ne l'augmentera pas beaucoup. Le reste est financé sur fonds propres.

FISCALITÉ :

Par délibération du 20 février 2018 le Conseil Municipal a passé un pacte fiscal avec la communauté de communes Couserans Pyrénées, afin que les taux des différents impôts n'augmentent pas. Pour harmoniser les taux très différents entre les communautés de communes historiques, Couserans Pyrénées est amenée à augmenter ses taux.

En conséquence, la commune baisse ses taux de telle façon que le taux dit « consolidé », c'est-à-dire la somme du taux communal et du taux intercommunal reste stable. De ce fait les ressources de la commune baissent mais sont compensées par des « allocations compensatrices ». Le taux communal de la taxe d'habitation passera de 11.13% à 6.43% ; le taux du foncier bâti de 8.43% à 2.72% ; et celui du foncier non bâti de 54.49% à 27.93%.

Par ailleurs, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères évolue également. Elle était fixée par la communauté de communes Val' Couserans et était supérieure à la moyenne de la communauté de commune actuelle. Elle va donc baisser progressivement pour atteindre le chiffre moyen. Dans notre cas, elle va passer de 14.59% à 14.30% pour 2018.

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Une réunion d'information pour tous était organisée à St Girons le 30 mars 2018. Cela a permis d'apprendre que le très haut débit sera installé en 2019 à Montesquieu Avantès. Cela signifie que chacun, y compris dans les hameaux mal desservis actuellement comme les Bouynéous, pourra obtenir un débit Internet minimum de 100 mégabits. Les informations seront transportées par fibre optique enterrée ou aérienne, en utilisant le réseau téléphonique actuel. La connexion sera apportée à 100 m des habitations. Pour les écarts, il sera demandé aux habitants de s'engager à prendre un abonnement, sinon les travaux ne seront pas faits. 135 prises seront installées à Montesquieu. Ainsi courant 2020, nous devrions avoir des offres des différents opérateurs. Le premier « nœud de raccordement optique » a été inauguré le 19 avril à Les-cure.



CIMETIÈRE

Une demande de FDAL et de DETR a également été déposée pour créer un ossuaire communal, récupérer les concessions abandonnées et libérer de la place dans le cimetière.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Merci à Kévin d'avoir assuré l'animation musicale de la cérémonie.



VOIRIE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence voirie a été redonnée à Montesquieu par la communauté de communes. L'entretien de l'ensemble des voies communales (éparage, point à temps, réfection de chaussée...) revient à la commune. De ce fait, il est prévu de réaliser une opération point à temps importante cette année, l'hiver pluvieux ayant fortement dégradé les voies communales. Une demande de subventions a été faite (FDAL et DETR) pour réaliser un revêtement tri-couche sur les chemins de Burch et de Bouchet. Le fauchage des accotements routiers au printemps et à l'automne sera effectué par Benoit Coret.

RESTAURATION MURETS

Un chantier école est prévu à l'automne pour restaurer deux départs de murets en pierre sèche à hauteur de Crabé, avec l'aide de l'association Montagne et Patrimoine et l'AAPRE (Association Ariégeoise pour Personnes en Recherche d'Emploi). Les personnes intéressées pour participer à ce chantier doivent se faire connaître en mairie.



ÇA BOUGE À MIRAMONT D'EN BAS...

Depuis 2015, la vie revient à Miramont d'en Bas. Nous avons sorti nos pioches, taloches, pelles et bonnes volontés pour faire une beauté à ce magnifique lieu de la commune. Timothée, Laura et leurs enfants sont arrivés, ont rénové la première des habitations. Une fois dans leur maison chaleureuse, ils se sont attelés à la rénovation de l'atelier de maroquinerie. En arrivant à Miramont d'en Bas, vous serez peut-être étonnés de constater la beauté de la vue sur nos chères Pyrénées. La première bâtisse que vous rencontrerez est l'atelier-boutique de maroquinerie. Vous y trouverez des trésors artisanaux... en cuir évidemment. Derrière cette belle boutique se cache le château. Alice et David ont été conquies par la beauté de cette bâtisse du 15^{ème} siècle dès leur première visite en novembre 2016. Ils se sont alors lancés dans le projet fou de restaurer le château.

« Par où commencer ? » se sont-ils demandé. « Un toit d'abord » (nom de la SCI) ont-ils répondu. A peine les valises posées, de nombreux projets émergent dans leurs valeurs : accueil, valeur sociale, solidarité et écologie. Certains sont déjà en route : la mise en place du jardin en permaculture, les chantiers participatifs et un atelier de métallerie serrurerie.

L'épicerie mobile « le Château Ambulant » est un des projets qui verra bientôt le jour à Miramont d'en Bas. Aurélie vous proposera des produits locaux et raisonnés dans son camion qui sillonnera les belles routes du pays.

L'épicerie a pour vocation première de favoriser l'accès à tous et toutes, à une alimentation de qualité et à des produits sains et naturels issus de l'agriculture biologique et/ou raisonnée locale.

Le « Château Ambulant » c'est créer un réseau de producteurs dont les pratiques, les valeurs et les engagements convergent vers un environnement de production et un savoir-faire respectueux de la nature.

Les habitants de Miramont d'en Bas



ACCA

Ce fut une saison où, je pense, nos 84 adhérents ont tous pu trouver leur place et prendre beaucoup de plaisir à se promener dans notre territoire si exceptionnel. Le gibier était au rendez-vous et nos équipes de sanglier ont fait un bon travail en prélevant 19 sangliers sur notre petit territoire. Je les remercie aussi pour leurs efforts sur l'étude de l'état sanitaire des gibiers, notamment la recherche des trichines sur les sangliers. Aucun incident à déclarer si ce n'est un petit désagrément de voisinage où nous avons pu parlementer et trouver un compromis pour que chacun puisse profiter de l'espace que nous partageons.

Un tir de nuit a été réalisé le 6 avril 2018 et a permis de tuer 29 renards et 3 blaireaux. Ici aussi des analyses ont été faites sur les blaireaux pour la recherche de la tuberculose. Tous nos résultats sont négatifs, mais je pense que vous seriez déjà au courant ! Preuve en est de l'efficacité de ces sorties sur les nuisibles qui dévastent encore quelques poulailers. Ces sorties sont aussi utiles pour recenser une partie du gibier présent sur notre territoire.

Enfin, le repas des chasseurs est venu clôturer cette saison, et a permis à une cinquantaine de convives de venir passer un bon moment amical et convivial tout en dégustant notre bon « gibier Bio » issu de nos terres.

Christophe Laille Président

SPECTACLE LE 15 AVRIL 2018

La compagnie Tarantini nous a offert un spectacle de qualité le 15 avril. Carole nous a fait partager avec enthousiasme sa passion pour le piano et la musique. Elle a joué des morceaux très accessibles, de Jean Sébastien Bach à Scott Joplin (compositeur de ragtime), pour un après-midi formateur et très divertissant.



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui s'impliquent et participent aux animations proposées pour faire vivre notre charmant village.

La fête locale, élément phare de l'année, se déroulera **les 27, 28 et 29 juillet 2018**. Cette année, la fête commencera le vendredi 27 juillet avec à 21 heures un concours de belote.



Le samedi 28 juillet, à 14h30, se tiendra un concours de pétanque en doublettes. Vers 20h 30, le comité vous réglera avec une paëlla géante et la soirée sera animée par la disco Kin Tapage. Les réservations pour le repas, se font à la mairie au 05 61 66 30 58 (mardi et vendredi), chez Mr Pince au 05 61 05 10 81 (HR) ou auprès des autres membres du comité des fêtes.

La journée du Dimanche 29 juillet débutera avec une messe suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts. Un verre de l'amitié vous sera ensuite offert. A 14h30 toujours sur la place du village aura lieu un autre concours de pétanque en tripléte. En fin de journée, vers 17h 30, le comité réfléchit à une animation : ce sera une surprise !

Les festivités prendront fin autour d'un dernier apéritif, aux alentours de 19 heures.

Nous vous rappelons que si vous avez un peu de temps, d'énergie, des idées... nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre association.

Les membres du Comité des Fêtes

AGENDA :

Portes ouvertes à la maroquinerie de Miramont le dimanche 10 juin de 10 heures à 18 heures.

Feu de la St Jean : samedi 23 juin à partir de 20h. Grillades. Rendez-vous sous les marronniers.

Messe à la Vierge des Espalats le dimanche 1^{er} juillet à 11 heures, pique-nique ensuite.

Repas des voisins le samedi 1^{er} septembre à partir de 19 heures à la salle polyvalente.

ÉTAT CIVIL

Plusieurs décès ont marqué ce début d'année : **Jacques Brioudes** de Miramont d'en Bas le 1 février 2018,

Fanny de Vacher de St Géran de Trèspouech le 9 mars 2018,

Hélène Emengear de la Boulasse le 30 mars 2018,

Yves Dedieu de Sentenac le 23 avril 2018 et

Jean Couzinet de Bonnette le 11 mai 2018.

Félicitations aux parents de **Demre-Lea** Le Bagousse du village, née le 30 mars 2018.